



CMOOA

COMPAGNIE MAROCAINE DES ŒUVRES ET OBJETS D'ART

PASSION MAROCAINE

CASABLANCA

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 À 17 H

J.G. MANTÉ

PASSION MAROCAINE



Pour enchérir en personne

Si vous souhaitez participer à la vente en personne, il faudra vous enregistrer au préalable auprès de notre personnel qui vous remettra une raquette numérotée (ou « paddle ») avant le début de la vente. Lors de votre enregistrement, nous vous saurons gré de bien vouloir présenter une pièce d'identité, qui vous sera restituée à l'issue de la vente.

Pour enchérir, il vous suffira alors de lever votre raquette numérotée et ce, de manière bien visible, afin que le commissaire-priseur puisse valider votre enchère. Soyez attentifs à ce que le numéro cité soit bien le vôtre. Le cas échéant, n'hésitez pas à préciser à voix haute et intelligible votre numéro et le montant de votre enchère.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir déposer votre raquette numérotée auprès du personnel concerné à la fin de la vente.

Les factures seront bien entendu établies au nom et à l'adresse de la personne enregistrée.

Le cours de change sera communiqué le jour de la vente aux acquéreurs internationaux.

HÔTEL DES VENTES

5, rue Essanaani, quartier Bourgogne - Casablanca

Tél. : +212 5 22 26 10 48

Fax : +212 5 22 49 24 62

E-mail : cmooa@cmooa.com

Site : www.cmooa.com

To bid in person

If you wish to attend the sale in person, you will first be required to register before the auction with our staff who will give you a numbered paddle. When registering, please show your identity card, which will be given back to you at the end of the sale.

When bidding, you will need to raise your numbered paddle in a visible and clear way, so that the auctioneer can validate your bid. Please make sure the mentioned number is the one you were given. If so, do not hesitate to give your number and the amount of your bid in a loud and intelligible voice.

We thank you in advance for returning your numbered paddle to our staff at the end of the sale.

Invoices shall be submitted in the name and address of the registered person.

The exchange rate will be communicated on the day of the auction to international buyers.

CMOOA

CONSEIL - ESTIMATION - VENTE AUX ENCHÈRES

الشركة المغربية للأعمال و التحف الفنية

FRANÇOISE CASTE-DEBURAUX

Commissaire-Preneur à Paris

Auctioneer in Paris

HICHAM DAUDI

Gérant de Art Holding Morocco / CMOOA

Manager of Art Holding Morocco / CMOOA

Tél. +212 5 22 26 10 48

hicham.daoudi@cmooa.com

FARID GHAZAOUI

Directeur de CMOOA

Ventes Aux Enchères

Director of CMOOA

Ventes Aux Enchères

Tél. +212 6 61 19 00 22

farid.ghazaoui@cmooa.com

AZIZA MOUHALHAL

Responsable administration

et transfert des œuvres d'art

Administration and Artwork Transfer

Manager

Tél. +212 6 61 60 06 15

aziza.mouhalhal@ahmorocco.com

NAJAT HOUZIR

Responsable relation déposants

et fonds documentaire

Depositor Relationship and Documentary

Resources Manager

Tél. +212 6 61 31 81 09

najat.houzir@ahmorocco.com

JOELLE BENMOHA

Responsable informations générales et expositions

Exhibition and General Information Manager

Tél. +212 5 22 26 10 48

joelle.benmoha@ahmorocco.com

TARIK EL ASMAR

Responsable des publications

Publications Manager

elasmar.tarik@cmooa.com



PASSION MAROCAINE

CASABLANCA, HÔTEL DES VENTES CMOOA

Samedi 30 septembre 2017 à 17 h

Saturday, September 30, 2017 at 5 pm

Gérant de Art Holding Morocco / CMOOA
Manager of Art Holding Morocco / CMOOA

HICHAM DAOUDI

Commissaire-Preneur à Paris
Auctioneer in Paris

FRANÇOISE CASTE-DEBURAUX

Directeur de CMOOA Ventes aux Enchères
Director of CMOOA Ventes aux Enchères

FARID GHAZAOU

Responsable informations générales et expositions
Exhibition and General Information Manager

JOELLE BENMOHA

Responsable relation déposants et fonds documentaire
Depositor Relationship and Documentary Resources Manager

NAJAT HOUZIR

Responsable administration et transfert des œuvres d'art
Administration and Artwork Transfer Manager

AZIZA MOUHALHAL

Responsable des publications
Publications Manager

TARIK EL ASMAR

EXPOSITIONS PUBLIQUES

PUBLIC EXHIBITION

HOTEL DES VENTES

5, rue Essanaani, Quartier Bourgogne - Casablanca

DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

DE 9 H 00 À 12 H 30 ET DE 14 H 30 À 19 H 00

MONDAY, SEPTEMBER 25 TO FRIDAY, SEPTEMBER 29, 2017

FROM 9.00 AM TO 12.30 AM AND FROM 2.30 PM TO 7.00 PM

Chers amis amateurs,

Parmi les nombreuses facettes de notre activité, l'une des plus sensibles est celle de proposer à la vente des œuvres d'art provenant de successions familiales. Nous appréhendons toujours ce rôle avec une grande responsabilité, car nous savons à quel point les enjeux émotionnels ou les diverses attentes peuvent être grandes dans pareilles situations.

Cet été, le hasard de la vie a fait que deux familles françaises installées au Maroc de longue date et une autre marocaine nous aient contacté pour proposer à la vente les œuvres détenues par leurs défunts parents.

Après étude de ces trois successions distinctes, nous avons considéré qu'il ne fallait pas disperser les œuvres durant un calendrier de manifestation annuel, mais procéder à l'organisation d'une seule vente aux enchères qui serait consacrée à cet ensemble ainsi réuni, car il témoignait avec force l'amour et la fascination qu'ont éprouvé les auteurs des œuvres au Maroc.

Cette manifestation me permet de formuler une fois encore ma perception profonde et l'attachement réel que j'ai pour des destins exceptionnels d'artistes étrangers ayant vécu au Maroc.

Il reste beaucoup à dire et à écrire à leur sujet, mais l'arrivée des premiers peintres étrangers sur le territoire marocain marque, à mes yeux, la naissance de l'art plastique marocain.

Je ne contesterai jamais l'importance et l'apport exceptionnel qu'ils ont eu à représenter et transmettre, de par le monde, les premières visions de notre pays, de nos coutumes et de nos modes de vies.

Il est important d'ailleurs que les collections d'art publiques et privées marocaines consacrent à ces artistes, la juste place qu'ils méritent dans un certain contexte historique.

Aussi, nous avons beaucoup de plaisir à présenter cette fois encore des œuvres colorées, rayonnantes qui nous parlent d'époques anciennes, et qui sont parties intégrantes de notre Histoire collective.

Durant les années 2006-2009, les peintres étrangers ont connu un très fort engouement, avant que l'intérêt du public récompense les artistes pionniers marocains, fort de leurs combats idéologiques et positions radicales sur l'art.

Aujourd'hui, il serait plus juste qu'il n'y ait plus de prisme identitaire pour apprécier leurs créations car ils font partie de nous.

*Très Cordialement,
Hicham Daoudi*

MARC ROUSSIN

Marc Roussin, né à Marseille en 1924, est arrivé au Maroc en 1931 avec sa famille. Son père Architecte, s'installe à Rabat et exerce sa profession en réalisant de nombreux projets importants dans tout le Maroc, lotissements, bâtiments publics, hôpitaux, écoles et participe dans les années 60 à la reconstruction d'Agadir après le tremblement de terre.

Marc Roussin, après des études en France et au lendemain de la guerre, ouvre en 1950 à Rabat une briqueterie et usine de matériaux de construction, La une de la « Vigie Marocaine » lui est consacrée, l'usine est présentée comme la plus grosse briqueterie d'Afrique du nord.

Puis il diversifie ses activités en fondant une société de construction. Avec cette société, il réalise de nombreux chantiers, dont la construction du Lycée Descartes à Rabat, de nombreux bâtiments scolaires comme des écoles de la mission culturelle Française, des bâtiments administratifs, il construit le centre artisanal des Oudayas à Rabat et des villas de hauts dignitaires. Il est le maître d'oeuvre de la rénovation de l'hôtel de la tour Hassan, construit le cinéma Zahwa à Rabat, une aile de l' Hôtel Sofitel ex Hôtel Hilton. Ses travaux se poursuivent jusque dans les années 1980.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il est Vice-président du Lions Club pendant de longues années, œuvrant avec sa société, de façon bénévole, pour la construction de dispensaires sociaux (écoles de sourds muets etc.). C'est au Lions club, qu'il rencontre Jean Gaston Mantel, lors de séminaires ou d'actions humanitaires. Les deux hommes sympathisent et Marc Roussin acquiert les tableaux de Mantel depuis les années 70 jusque dans les années 80.

Il était proche de Jean Émile Laurent, qui le comptait parmi ses amis ; Les rencontres se passent dans la maison du peintre, à la Kasbah des Oudayas.

Il est décoré de la légion d'honneur par l'état Français en 2003, pour sa contribution à la coopération, au rapprochement et à l'entraide entre les deux pays qui ont fait sa vie, son pays d'origine, la France et son pays d'adoption le Maroc. La cérémonie a lieu à Rabat, de nombreuses personnalités sont présentes.

De part ses activités, il a très tôt appris l'arabe dialectal et aux dires de ses amis Marocains, le possédait parfaitement.

A sa retraite, il consacra son temps dans la recherche de documents relatant l'histoire moderne et ancienne du Maroc, cartes postales de Rabat, journaux de l'époque et surtout livres traitant du Maroc avec des ouvrages édités dans les années 1900 jusqu'aux années 1960.

Il passa ainsi plus de 20 ans à chercher chez les bouquinistes, les libraires spécialisés, des ouvrages sur le Maroc et constitua ainsi son imposante bibliothèque d'ouvrages orientalistes et historiques.

Marc Roussin a aimé le Maroc, il y a fait sa vie et lui a consacré toute son énergie et son amour, il y repose depuis sa disparition en Avril 2017, après 86 ans de bons et loyaux services dans le pays qu'il n'a jamais quitté.



Marc Roussin devant un tableau de Jean Émile Laurent



1
EDOUARD EDY LEGRAND
(1892-1970)
LA FANTASIA VIENT
D'ARRIVER DEVANT LE CAID,
9 JUILLET
Technique mixte sur papier
Datée et titrée en bas à droite
21 x 26 cm
8 000 / 10 000 DH



3
EDOUARD EDY LEGRAND
(1892-1970)
RUELLE ANIMÉE
Technique mixte sur papier
35 x 25 cm
8 000 / 10 000 DH



2
EDOUARD EDY LEGRAND
(1892-1970)
MOUSSEM, 9 JUILLET
Technique mixte sur papier
Datée et titrée en bas à droite
21 x 27 cm
8 000 / 10 000 DH



4
EDOUARD EDY LEGRAND
(1892-1970)
LA HALTE, FÈS, 1938
Technique mixte sur papier
Signée, datée et titrée en bas à droite
24 x 23 cm
8 000 / 10 000 DH



5
JEAN GASTON MANTEL
(1914-1995)
DANSEUSE DE GUÉDRA, 1990
Technique mixte sur papier
Signée et datée en bas à droite
32 x 25 cm
20 000 / 22 000 DH



6
JEAN GASTON MANTEL
(1914-1995)
DANSEUSE DE GUÉDRA, 1990
Technique mixte sur papier
Signée et datée en bas à droite
32 x 25 cm
20 000 / 22 000 DH



7
JEAN GASTON MANTEL
(1914-1995)
SUR LES TERRASSES DE FÈS, 1973
Huile sur toile
Signée et datée en bas à droite
90 x 30 cm
80 000 / 100 000 DH



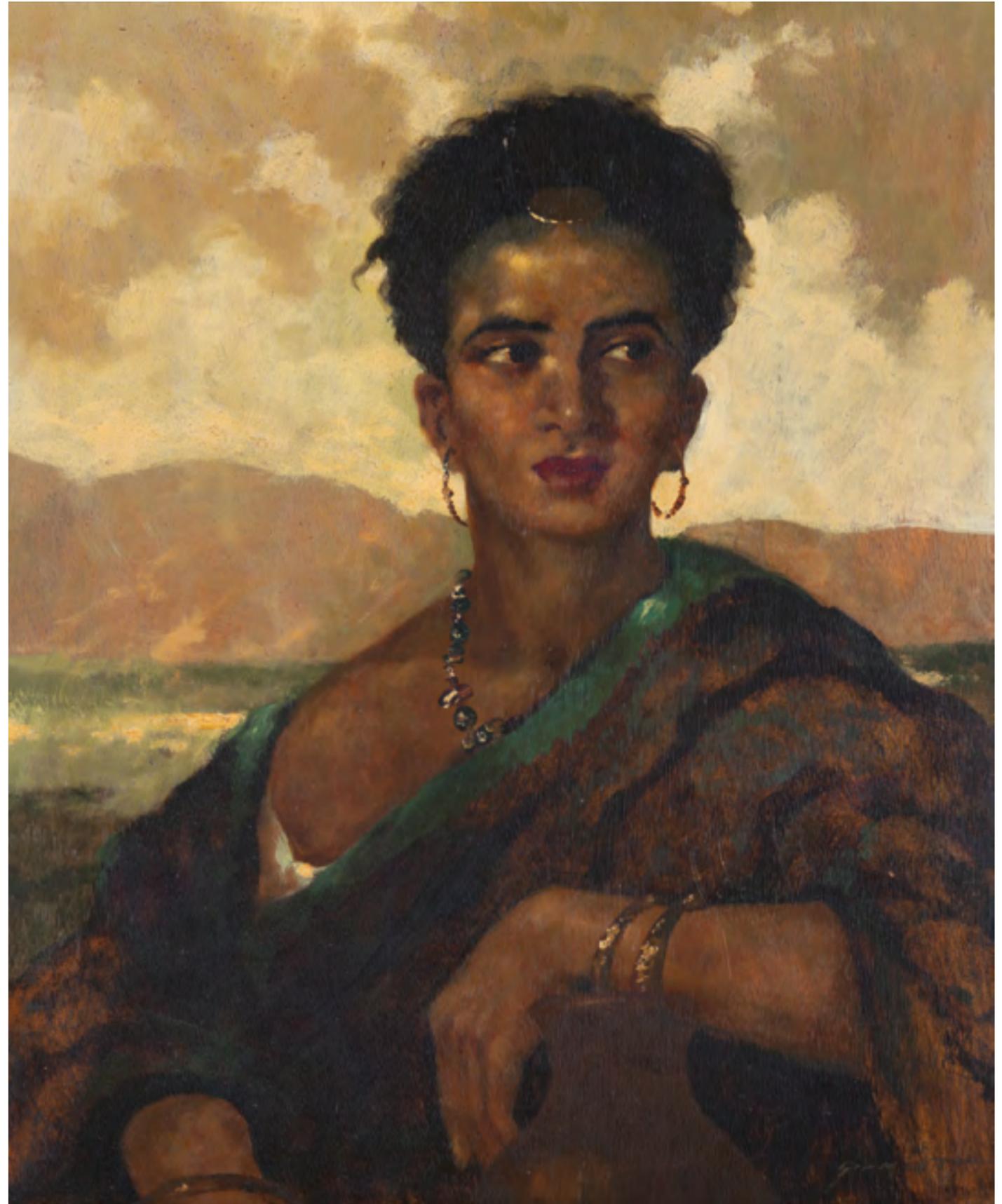
8
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
UN RETOUR AU PAYS, PORTRAIT
D'ALI BENZAÏD, 12 AVRIL 36
Huile sur panneau
Signée, datée et titrée au dos
35 x 30 cm
28 000 / 30 000 DH

9
ODETTE BRUNEAU (1891-1984)
MAROCAINE AUX CUIVRES
Huile sur toile
Signée en bas à gauche
58 x 50 cm
70 000 / 80 000 DH





10
FRANCOIS-LOUIS SCHMIED (1873-1941)
PORTRAIT D'HOMME D'APRES
LE PERSONNAGE D'OTHELLO
Huile sur panneau
Signée en bas à gauche
40 x 31 cm
40 000 / 45 000 DH



11
FRANCOIS-LOUIS SCHMIED (1873-1941)
PORTRAIT DE FEMME
Huile sur panneau
Signée en bas à droite
60 x 50 cm
50 000 / 60 000 DH



12
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
LE JARDIN DES OUDAYAS
Gouache sur papier
Signée en bas à droite
30 x 23 cm
24 000 / 26 000 DH



13
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
LES REMPARTS DU CHELLAH
Huile sur toile
Signée en bas à gauche
38 x 46 cm
100 000 / 110 000 DH



14
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
DJEBEL KISSANE
Huile sur toile
Signée en bas à gauche et titrée au dos
34 x 52,5 cm
80 000 / 90 000 DH



15
PAUL NÉRI (1910-1965)
PROCESSION DEVANT LES REMPARTS DE FÈS
Huile sur toile
Signée en bas à droite
64 x 92 cm
50 000 / 60 000 DH



Pontoy

ANCIENNE COLLECTION MONSIEUR
JEAN CHRISTOPHE BALLE

16
HENRI JEAN PONTOY
(1888-1968)
KASBAH DU SUD MAROCAIN
Huile sur toile
Signée en bas à droite
62 x 76 cm
200 000 / 240 000 DH





17
HENRI JEAN PONTOY
(1888-1968)
ORCHESTRE DE FEMMES
Huile sur toile
Signée en bas à droite
51 x 79 cm
150 000 / 170 000 DH





18

HENRI JEAN PONTOY
(1888-1968)

LA SORTIE DU CAÏD

Huile sur toile
Signée en bas à gauche
71 x 90 cm

200 000 / 240 000 DH

Jean-Gaston Mantel

Admis à la Société Nationale des Beaux-Arts, il participe à la plupart des grands salons de l'entre-deux guerres.

En 1936, la qualité de sa participation aux différents salons de la Société Nationale des Beaux-Arts lui vaut le Prix de La Compagnie Générale Transatlantique et une bourse nationale de voyage qui vont lui permettre de séjourner un an au Maroc.

Il se rend à Fès. Il y accumule dessins et croquis à travers ses promenades dans la ville et ses alentours. En 1937, il retourne à Amiens, sa ville natale pour exposer ce travail à la galerie Delarue-Bénard et décide de poser sa candidature à un poste de professeur de dessin à Rabat.

En 1937, il prend ses fonctions au Collège des Orangers à Rabat et donne une nouvelle orientation à son œuvre dont le Maroc devient l'une des

principales sources d'inspiration. Mais mobilisé en 1939, il doit regagner la France où il se trouve affecté à l'École de Cavalerie de Saumur puis pour participer au débarquement allié en Provence.

Démobilisé, il s'installe à Paris où il travaille comme illustrateur pour différents magazines féminins. Il décide de poser à nouveau sa candidature pour un poste de professeur au Maroc et en 1946, il est nommé professeur au Lycée Gouraud de Rabat. Il s'installe alors définitivement à Salé sur les rives du Bouregreg. Dans les années 50-60, il réalise des panneaux décoratifs en vue de l'aménagement de stands pour l'Office Marocain du Tourisme et poursuit sa carrière, développant de nouvelles techniques, notamment sur peau. Il a témoigné tout au long de son travail de son attachement au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

- « Les Chevauchées Fantastiques, Jean-Gaston Mantel », par Michel Berthaud, Edition La Croisée des Chemins, EDDIF, 1997

19

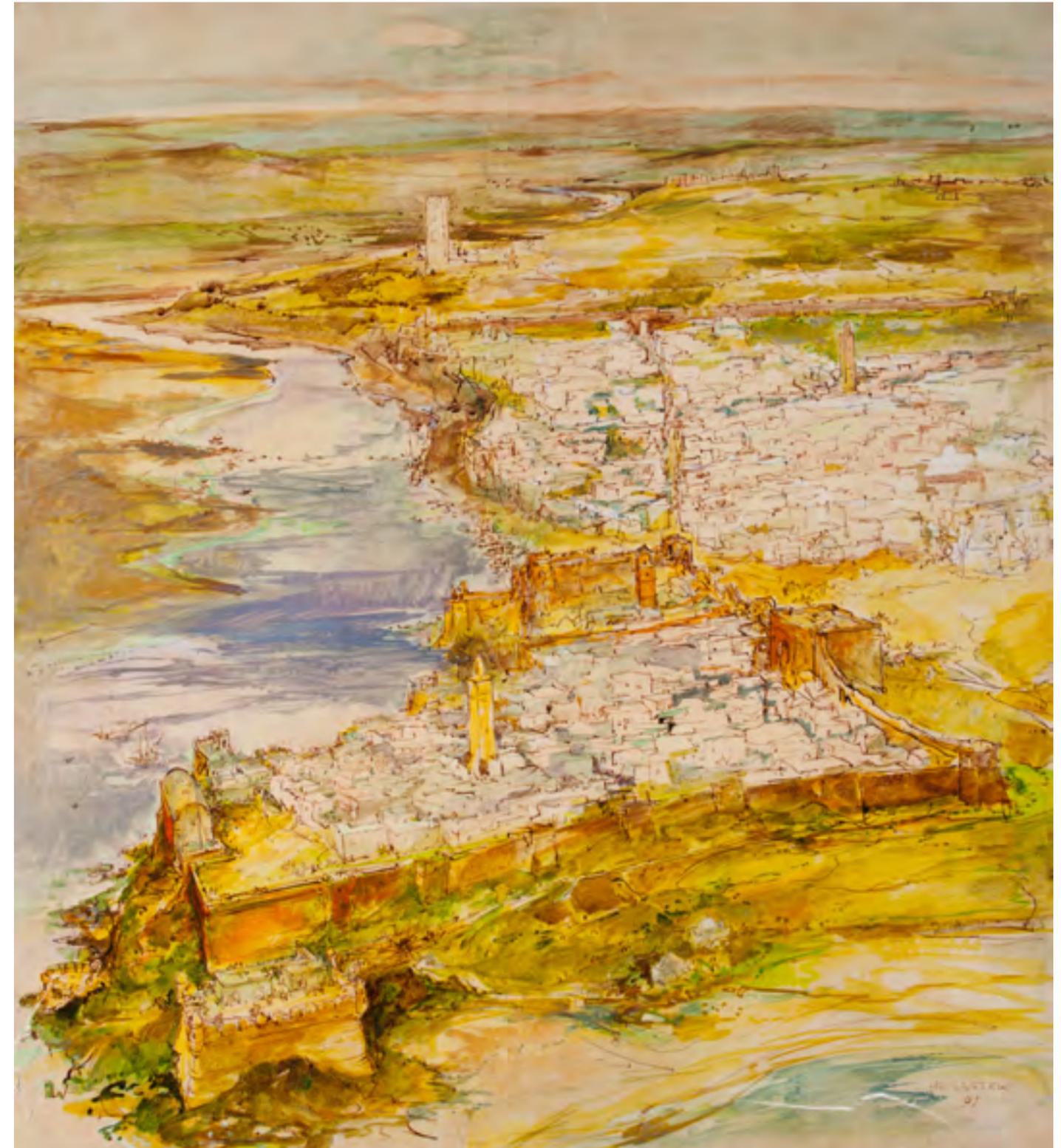
JEAN-GASTON MANTEL
(1914-1995)

VUE DES OUDAYAS ET DU BOUREGREG, 1991

Pigments sur peau
Signée et datée en bas à droite
Déchirures apparentes
80 x 75 cm

110 000 / 130 000 DH

SUCCESSION FAMILLE MARC ROUSSIN





J.G. MONTEL
85



20
JEAN GASTON MANTEL
(1914-1995)
SUR LES HAUTEURS
DU BOUREGREG, 1985
Huile sur toile
Signée et datée en bas à droite
90 x 148 cm
300 000 / 350 000 DH



21

JEAN GASTON MANTEL (1914-1995)

CAVALIERS DE FANTASIA, 1979

Huile sur toile

Signée et datée en bas à gauche

30 x 90 cm

80 000 / 100 000 DH





22

CARLOS ABASCAL
(XIX-XX)

LA BATAILLE
DE BOUFEKRANE

Technique mixte sur carton
Signée et datée en bas à droite

115 x 197 cm

380 000 / 420 000 DH

L'oeuvre présente actuellement de légères lésions sur une faible partie, à côté de la signature de l'artiste. Elles feront l'objet d'une restauration ultérieure qui sera prise en charge par notre entreprise, première semaine d'Octobre.



23
JEAN GASTON MANTEL (1914-1995)
MOUSSEM, 1985
Huile sur papier
Signée et datée en bas à gauche
60 x 120 cm
160 000 / 180 000 DH



24
JEAN GASTON MANTEL (1914-1995)
HISTOIRE DE LA TOUR HASSAN, 1964
Huile sur papier
Signée et datée en bas à gauche
60 x 120 cm
140 000 / 160 000 DH



25
JEAN EMILE LAURENT (1906-?)
LES 4 SAISONS
Polyptique formé de 4 laques sur panneau
Signés en bas à gauche
4 x (100 x 60 cm) ou 100 x 240 cm
230 000 / 260 000 DH

Ahmed Louardiri

Ahmed Louardiri est né en 1928 à Salé. Il commence à travailler comme jardinier, à l'âge de douze ans, après avoir reçu une instruction sommaire à l'école coranique. Jusqu'à 31 ans, il gagne modestement sa vie en travaillant, au gré des employeurs, dans les jardins maraîchers des environs de Salé. Sa proximité avec les plantes a conditionné son mode de représentation. Il dessine, à ses débuts, des fleurs, des arbres sur de simples feuilles qu'il offre à ses amis. Un autre peintre jardinier, Miloud Labied, l'introduit auprès de Mourad Embarek, architecte à Rabat, et de Jacqueline Brodskis qui tient un atelier d'art. Il réalise ainsi sa première exposition en 1961. Ahmed Louardiri a

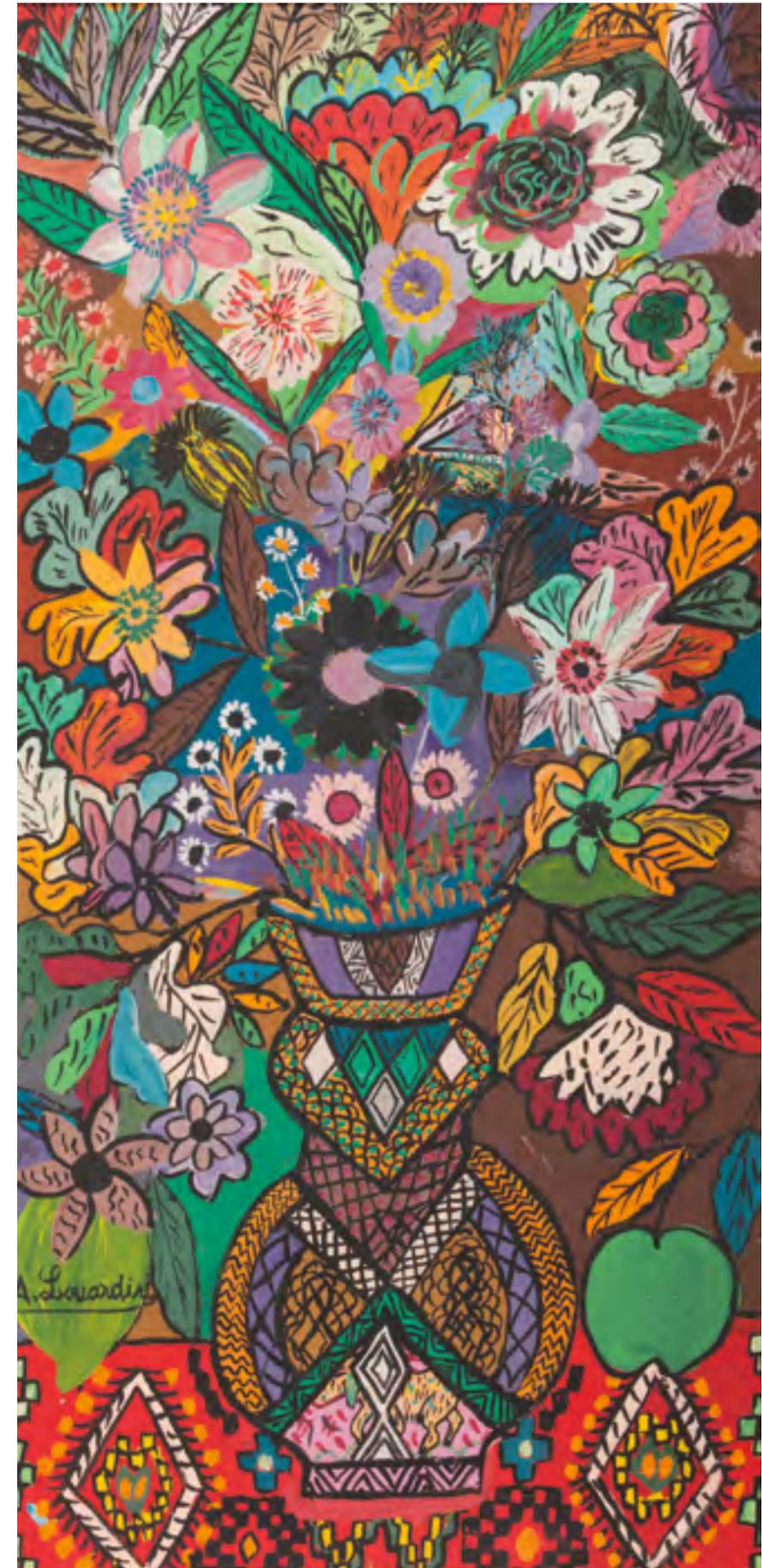
gardé de son travail comme jardinier une vision enchantée. Il reconstitue dans ses tableaux la richesse des jardins où règne une végétation luxuriante et colorée. Les œuvres de Louardiri se caractérisent par un traitement de toute la surface du support. Le peintre peuple le tableau entier de plantes, de palais, de mosquées et de personnages dans une ambiance féerique, un monde mythique puisé dans les sources orales de la tradition populaire. Louardiri semble craindre le vide; la végétation, dont il remplit ses tableaux, le rassure. Ahmed Louardiri a construit une œuvre distinguée. Il compte parmi les peintres naïfs les plus importants au Maroc. Il est décédé en 1974.

PRINCIPALES EXPOSITIONS PERSONNELLES

- 1974 :** Galerie Le Savouroux, Casablanca
- 1972 :** Hôtel La Mamounia, Marrakech
- 1969 :** Dar America, Rabat ; Galerie André Laurent, Rabat
- 1966 :** Festival International des Arts Nègres, Dakar
- 1964 :** Galerie Benzit, Paris
- 1963 :** Exposition à Rabat, Casablanca, Tanger et Fès
- 1961 :** Galerie Bab Rouah, Rabat

COLLECTIONS PUBLIQUES

- Musée Mohammed VI, Rabat
- Musée de Bank Al-Maghrib, Rabat
- MATHAF, Doha, Qatar
- Société Générale Marocaine de Banques, Casablanca
- Fondation ONA



26
AHMED LOUARDIRI
 (1928-1974)
 BOUQUET
 Gouache sur panneau
 Signée en bas à gauche
 75 x 37 cm
100 000 / 130 000 DH



27
JEAN EMILE LAURENT (1906-?)
LA HALTE DES CAVALIERS
Laque sur panneau
Signée en bas à droite
41 x 66 cm
40 000 / 45 000 DH



28
JEAN EMILE LAURENT (1906-?)
REPAS DE FEMMES
Laque sur panneau
Signée en bas à gauche
100 x 45 cm
65 000 / 75 000 DH



29

JEAN EMILE LAURENT (1906-?)

US ET COUTUMES DES RÉGIONS DU MAROC, 8/2/42

Technique mixte sur toile

Signée et datée en bas à droite

152 x 175 cm

200 000 / 250 000 DH

La partie inférieure de l'œuvre est ornée d'un ensemble de bijoux en argent dont :

1. Fibule berbère « Tizêrzâï » en argent
2. Fibule berbère « Tizêrzâï » en argent
3. Paire de boucles d'oreilles en argent et corail
4. Paire de boucles d'oreilles en argent et corail
5. Broche circulaire en argent et corail
6. Fibule « Tizêrzâï » du Sud marocain triangulaire
7. Paire de fibules « Tizêrzâï » en argent découpées, gravées et décorées d'émaux, reliées par une chaîne plate et un pendentif central
8. Paire de fibules berbères « Tizêrzâï » en argent, reliées par une chaîne



30
JEAN EMILE LAURENT (1906-?)
LES FALAISES D'ÉTRETAT
Huile sur toile. Signée en bas à droite
99 x 72 cm
30 000 / 35 000 DH



31
JEAN EMILE LAURENT (1906-?)
BARQUES SUR LA PLAGE DE SKHIRAT
Huile sur toile. Signée en bas à droite
63 x 47 cm
20 000 / 25 000 DH

ANCIENNE COLLECTION MONSIEUR
JEAN CHRISTOPHE BALLET



32

HENRI JEAN PONTOY
(1888-1968)

BATEAU DE PÊCHE, RABAT

Huile sur toile

Signée en bas à gauche et titrée au dos

46 x 56 cm

100 000 / 110 000 DH



33
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
L'ATLAS AU PRINTEMPS
Gouache sur papier
Signée en bas à droite
34 x 42 cm
35 000 / 45 000 DH



34
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
PATIO D'UNE GRANDE DEMEURE MAROCAINE
Gouache sur papier
Signée en bas à droite
55 x 70 cm
50 000 / 60 000 DH



35
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
EN BORD DE SEINE
Huile sur toile
Signée en bas à droite
49 x 57 cm
25 000 / 28 000 DH



36
HENRI JEAN PONTOY (1888-1968)
COMPOSITION
Huile sur panneau
Signée en bas à droite
26 x 34 cm
40 000 / 50 000 DH

PARENTHÈSES LITTÉRAIRES

INDEX DES ARTISTES

EDY LEGRAND EDOUARD	8, 9
MANTEL JEAN GASTON	10, 11, 30 à 37, 42 à 45
PONTOY HENRI JEAN	12, 16 à 18, 22 à 29, 56 à 61
BRUNEAU ODETTE	13
SCHMIED FRANCOIS-LOUIS	14, 15
NERI PAUL	19
ABSCAL CARLOS	38 à 41
LAURENT JEAN EMILE	46, 47, 50 à 55
LOUARDIRI AHMED	48, 49



BIBLIOTHÈQUE

AU CŒUR DU PALACE, LIEU DE DÉTENTE ET DE REPOS
Ouvrages d'art, backgammon et échecs.

The new library at the heart of the palace, to relax and rest

10 AM - 8 PM

CULTURETHÈQUE



En partenariat avec l'Institut français de Marrakech

Médiathèque numérique accessible
dans tout le Resort

Disponible sur tablettes et ordinateurs portables



COMPTOIR DES MINES GALERIE

UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'ART MAROCAIN

Angle rue de la Liberté et rue de Yougoslavie, Guéliz, Marrakech

Mob. : +212 6 63 01 01 91

Tél. : +212 6 88 14 60 74

Imane.barakat@ahmorocco.com



CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise à la législation marocaine et aux conditions de vente figurant dans le catalogue. Elle est faite au comptant et conduite en dirhams (MDH).

I. ESTIMATIONS

Le prix de vente estimé figure à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend pas les frais à la charge de l'acheteur.

II. FRAIS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR

Les acquéreurs paieront en sus du prix de l'adjudication ou « prix marteau », les frais dégressifs suivants par lot :

- Jusqu'à 500 000 Dh : 19 % + TVA soit 22,8 % TTC
- De 500 000 à 3 000 000 Dh : 18 % + TVA soit 21,6 %TTC
- Au-delà de 3 000 000 Dh : 17 % + TVA soit 20,4 % TTC

III. GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité des experts, sous réserve des rectifications éventuelles annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au Procès-Verbal de la vente.

Une exposition préalable est organisée et ouverte au public et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Elle permet aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente et de leur dimension. De ce fait, il ne sera admis aucune réclamation, une fois l'adjudication prononcée. Les acheteurs sont informés que certains lots, sur les photographies, ont pu être grossis et ne sont donc plus à l'échelle. Les clients qui le souhaitent peuvent demander un certificat pour tous les objets portés au catalogue, et ce en adressant une demande auprès des experts. Ce certificat sera à la charge du demandeur. Par ailleurs, aucune réclamation à propos des restaurations d'usage, retouches ou ré-entoilage ne sera possible.

IV. ENCHERES

Les enchères suivent l'ordre des numéros inscrits au catalogue. Le Commissaire-Priseur est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue par le Commissaire-Priseur, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

V. ORDRE D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

La personne qui souhaite faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone, peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Celui-ci doit nous parvenir au plus tard 2 jours avant la vente accompagnée de ses coordonnées bancaires.

Dans le cas de plusieurs offres d'achat d'égal montant, la première offre reçue par la CMOOA l'emporte sur les autres. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. En aucun cas la CMOOA ne pourra être tenue responsable de tout problème d'exécution desdits ordres ou d'un problème de liaison téléphonique.

VI. PAIEMENT - RESPONSABILITE

Les achats sont payables comptant, sur le lieu de vente ou au service caisse de la CMOOA Les achats ne peuvent être retirés qu'après paiement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

Les paiements en euros sont acceptés au taux de change en vigueur au moment de l'adjudication. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur est chargé de faire assurer lui-même ses acquisitions. La CMOOA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ce dès l'adjudication.

VII. RETRAIT DES ACHATS

Il est vivement recommandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats afin de limiter les frais de stockage, d'un montant de 100 dirhams par jour, qui leur seront facturés au-delà d'un délai de 15 jours à compter de l'adjudication. L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la CMOOA. Toutes formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

VIII. PRÉEMPTION DE L'ÉTAT MAROCAIN

L'état marocain dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément à certaines dispositions existant à l'international. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 7 jours.

Avertissement : tous droits réservés sur l'ensemble des œuvres reproduites dans le catalogue.

CONDITIONS OF SALE

The sale is governed by Moroccan legislation and the conditions of sale printed in the catalogue. Purchases must be made in cash and prices are stated in Moroccan Dirhams (MAD).

I. ESTIMATES

Estimates are written next to each lot in the catalogue. Estimates do not include the buyer's premium.

II. BUYER'S PREMIUM

Buyers will pay in addition to the price of the final bid or "hammer price" the following digressive charges:
Up to 500 000 Dh : 19% + VAT i.e 22,8 % all taxes included
From 500 000 to 3 000 000 Dh : 18% + VAT i.e 21,6 all taxes included
Above 3 000,000 Dh : 17% + VAT i.e 20,4% all taxes included

III. GUARANTEES

According to law, the indications written in the catalogue are the responsibility of the specialists, subject to the possible amendments announced upon presentation of the item and noted in the record of sale. A pre-auction viewing is organized and opened to the public free of charge. It allows buyers to have an idea of the dimensions and the condition of the artworks put up for auction. Thus, no claim will be admitted, once the sale is pronounced. The buyers are aware that some lots, might have been enlarged on the photograph and are consequently not to scale. The clients caring for a certificate regarding any of the objects in the catalogue can address a request to the specialists. The certificate is at the applicant expense. Furthermore, no claim regarding usual restorations, alterations or relining will be possible.

IV. BIDS

The bids follow the order of the lot numbers as they appear in the catalogue. The auctioneer is free to set the increment of each bid and the bidders have to comply with it. The highest and last bidder will be the purchaser. In the event of double bidding approved by the auctioneer, the object will be put back for auction, all the amateurs attending being able to contribute to this second sale.

V. ABSENTEE BIDS AND TELEPHONE BIDS

The person who wishes to leave an absentee bid or a telephone bid can use the form provided at the back of the catalogue. It must reach us at the latest two days prior to the auction with the bank details. If several bids of the same amount occur, the offer that has been first received by CMOOA wins over the others. Telephone bids are a service graciously provided free of charge to the clients who cannot attend the auction. By no means will CMOOA be held responsible for any carrying out problem of the indicated bids or any problem regarding the telephone link.

VI. PAYMENT AND GUARANTEE

Purchases can be paid cash, at the sale place or at the pay-desk of CMOOA. They will only be released after full payment of the amount due. In case of payments by cheque or by bank transfer, the release of purchases could be postponed until payment is received on CMOOA accounts. Payments in Euros are accepted at the rate of change effective at the time of the auction. Upon purchase, the object is under the guarantee of the buyer. The buyer has to organize himself to insure his purchases. CMOOA refuses any responsibility regarding any injury that could be brought upon the object, and that shall be done from the auction.

VII. STORAGE AND COLLECTION

It is much advised the buyers to collect their purchases as soon as possible to limit the storage charges, of an amount of 100 Dirhams per day, which will be charged to them, over a 15 days delay after the auction. The storage of the lots is not in any way the responsibility of CMOOA. All the formalities and the shipping are at the exclusive cost of the buyer.

VIII. PREEMPTION FOR THE MOROCCAN STATE

The Moroccan state features the right of preemption for the artworks sold, according to certain international disposals. The representative, in the name of the state, has to show the will to substitute itself to the highest bidder and has to confirm the preemption in 7 days.

Warning: all right reserved on all the works reproduced in the catalogue.

